



AFRICAN TELECOMMUNICATIONS UNION
L'UNION AFRICAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Message du Secrétaire général de l'Union africaine des télécommunications (UAT) à l'occasion de la célébration de la Journée africaine des télécommunications/TIC 2023

Thème : « *Vers une révolution numérique et l'inclusion des personnes marginalisées : aborder les facteurs d'accessibilité* »

Bonjour chers États membres !

J'ai le plaisir de vous inviter à vous joindre à l'Union africaine des télécommunications (UAT), le 7 décembre, à l'occasion de la célébration de la Journée africaine des télécommunications/TIC 2023. Cette journée marquera le 46^{ème} anniversaire de la création de l'UAT, et comme le veut notre tradition, nous profiterons de cette heureuse occasion pour réfléchir sur la situation des télécommunications/TIC en Afrique, évaluer nos progrès, envisager l'avenir, et renforcer nos efforts communs afin de faire progresser le paysage numérique du continent.

Conformément à nos pratiques, le thème qui s'intitule : « **Vers une révolution numérique et l'inclusion des personnes marginalisées : aborder les facteurs d'accessibilité** » a été formellement adopté pendant la 24^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration à Kigali, au Rwanda, dans le cadre de la célébration de cette année. Ce thème met l'accent sur l'aspect crucial de la réduction de la fracture numérique qui est revenu comme un leitmotiv dans nos nombreuses activités durant l'année. J'appelle tous les États membres de l'UAT et les parties prenantes des TIC à participer activement à la mise en place d'un environnement propice à la promotion de l'inclusion numérique lors de cet important événement, car il s'agit d'une responsabilité.

En ce moment décisif, nous vous invitons vivement à venir nous rejoindre pour bâtir un monde où chaque individu, quel que soit l'endroit où il se trouve ou la distance qui le sépare du réseau numérique, est libéré des contraintes liées aux problèmes d'accessibilité — des défis que nous sommes en mesure de relever. Nous encourageons nos États membres à bien planifier, coordonner et mettre en œuvre une série d'activités utiles qui s'inspirent du thème de la JAT de cette année. Décider de parler aujourd'hui d'une seule voix, c'est décider de faire entendre une voix unique et plus forte, sans ambiguïté et qui peut résonner dans toutes les instances décisionnelles du monde.

En se fondant sur les bases posées dans le cadre de la commémoration, l'année dernière, de la JAT qui a mis en lumière le rôle essentiel des TIC dans l'accroissement de l'inclusion financière en Afrique, nous entamons cette année le voyage vers la mise en place d'un espace propice nécessaire à la révolution numérique. Notre réflexion sur de l'inclusion financière nous a permis d'avoir une vision plus élargie qui nous aide désormais à nous engager sur la voie de la transformation. Nous sommes convaincus qu'en suivant cette voie nous pourrions démanteler les barrières et créer un monde numérique qui favorise l'intégration de toutes les voix dans l'édification même de notre avenir.

Dans ce contexte, nous reconnaissons par exemple que notre continent est confronté à une situation préoccupante où 72 % de la population africaine n'ont pas accès à l'internet mobile et les quelque 200 millions de personnes dans la région résident dans des zones non couvertes par

un réseau large bande mobile. Cette dure réalité renforce notre volonté de parvenir à l'accès généralisé et à la connectivité transfrontalière dans toute l'Afrique. Nous voulons atteindre cet objectif, de toute urgence et en impliquant toutes les parties prenantes du secteur et la communauté internationale.

Grâce au leadership avisé des administrations de nos États membres, nous assistons à l'introduction de profondes réformes réglementaires, politiques et infrastructurelles dans le secteur des télécommunications/TIC. Pour ne citer qu'un exemple, entre 2012 et 2022, le nombre de personnes ayant accès au large bande mobile dans la région a plus que triplé, passant de 114 millions à près de 400 millions. Cette évolution associée à l'augmentation du taux de pénétration de l'internet, à la possession de dispositifs numériques et à l'avantage d'être le continent le plus peuplé avec la population la plus jeune, a amené l'Afrique au bord d'une révolution numérique.

L'adoption des technologies numériques se développe à un rythme sans précédent sur le continent et les Africains profitent de plus en plus de cette expansion pour accéder à des opportunités et à des informations, et pour améliorer leurs expériences en ligne. Le principal obstacle auquel nous devons nous attaquer résolument est le fossé qui existe en matière de connectivité et d'accessibilité à l'internet et qui est dû, entre autres facteurs, à la situation géographique, au niveau de revenu et au sexe.

Selon un rapport sur l'état de la connectivité de l'internet mobile en 2022, les populations rurales d'Afrique subsaharienne sont 54 % moins susceptibles que les citadins d'utiliser l'internet mobile. Les personnes à faible revenu et les femmes sont également moins susceptibles que les personnes à revenu élevé et les hommes de posséder un smartphone, d'accéder à la connectivité internet ou de posséder les compétences numériques nécessaires. Tels sont les problèmes complexes que nous devons aborder ensemble pour vivre l'expérience ultime de la révolution numérique.

J'encourage les administrations de nos États membres à envisager d'accroître les investissements pour étendre la couverture du large bande mobile, en particulier dans les zones rurales et marginalisées. En outre, étant donné que le déploiement des réseaux larges bandes mobiles dépend d'autres facteurs, notamment la connectivité des réseaux routiers et électriques, nos États membres doivent accorder la priorité au développement des infrastructures comme condition préalable à la résolution des problèmes de connectivité et d'accessibilité.

On estime aujourd'hui que plus de 90 % des emplois dans les secteurs formel et informel relèvent du numérique. Ce qui signifie que la plupart des Africains qui ne sont toujours pas connectés sont exclus d'une gamme de possibilités auxquelles leurs homologues qui sont connectés ont accès. Nous avons la responsabilité de promouvoir, en collaboration avec nos partenaires, des initiatives de formation numérique pour doter notre population jeune de compétences numériques, les autonomiser, et les intégrer dans l'écosystème de ceux qui tirent déjà parti de la puissance de la révolution numérique.

Pour parvenir à *une révolution numérique et à l'inclusion des personnes marginalisées*, l'UAT a, grâce à la bonne volonté et au soutien de nos États membres et de nos partenaires, entrepris diverses activités et obtenu des résultats notables. Nous avons facilité l'inclusion numérique des personnes marginalisées et abordé les questions de connectivité et d'accessibilité à l'internet en fournissant un soutien sur le plan politique et réglementaire.

Par l'intermédiaire de groupes de travail concernés, l'Union a élaboré des cadres, des stratégies et des recommandations types, notamment un cadre de référence pour les compétences numériques en Afrique, un cadre modèle sur les centres de données et les services et infrastructures de cloud computing pour l'Afrique, un cadre stratégique pour permettre à l'Afrique de migrer de l'IPv4 vers l'IPv6, un livre blanc sur les meilleures pratiques en matière de connectivité et d'accessibilité en Afrique, et un modèle de cadre de cybersécurité. L'Union a également coordonné les efforts visant à sécuriser des quantités importantes et des types de spectre large bande appropriés, ce qui a permis d'améliorer considérablement la fourniture de services à large bande.

L'UAT participe également activement dans le renforcement de l'inclusion numérique par la promotion du développement des infrastructures de télécommunications/TIC de haute qualité et de la connectivité, des services numériques, de la cybersécurité et de la gestion des données, de l'environnement favorable et du développement des capacités humaines. Nous appelons nos États membres et nos partenaires à continuer à nous soutenir dans la coordination de ces initiatives.

L'Union est convaincue que l'inclusion numérique et l'accès au monde illimité de la communauté en ligne, s'ils sont adoptés, constitueront un tournant décisif pour l'Afrique, projetant le continent vers un avenir regorgeant d'immenses possibilités, à la prospérité commune et à la pertinence mondiale. Le pouvoir de transformation d'une Afrique connectée numériquement ne saurait être sous-estimé, et en veillant à ce que chacun participe à cette transformation numérique, nous ouvrons la voie à une ère de croissance et de développement sans précédent.

Au nom de l'Union, je souhaite à nos États membres, à nos membres associés, à nos partenaires et à toutes les parties prenantes des TIC une Journée africaine des télécommunications/TIC 2023 passionnante et mémorable.

Je vous remercie !